



Gestionnaire d'un salon de toilettage canin (H/F/X)

Animaux - Elevage

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous aimez prendre soin des autres et en particulier de nos amis à quatre pattes ? Vous êtes doué ou douée de vos mains mais ne savez pas quoi en faire ? Arrêtez de voir les cheveux, grâce à cette formation, votre affaire tournera au poil !

L'Esthéticien canin et l'Esthéticienne canine prennent en charge l'entretien esthétique et la toilette du chien : ils gèrent les soins du pelage, des oreilles, de la peau et du chien. Ils pratiquent la majorité des techniques de toilettage nécessaires au fonctionnement d'un salon : bain, séchage, coupe, tonte, effilage et épilation.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Esthéticien canin. Gestionnaire de salon de toilettage :



Assurer le bien-être et les soins aux chiens : distinguer les races de chiens et leurs caractéristiques physiques et esthétiques, analyser son comportement afin de le rendre sans danger à la toilette. Les esthéticiens veillent à l'état de santé général du chien.

Maîtriser les techniques de soins : choix des techniques en fonction des types de morphologies des chiens, mais aussi du type de poil et des choix du clients. Assurer la toilette fondamentale : yeux, ongles, oreilles, traitement contre les parasites.

Gérer l'activité commerciale : planifier les rendez-vous et tenir à jour un fichier clients. Accueillir le client ainsi que son chien, conseiller le client sur les soins à apporter à l'animal, lui proposer des accessoires ou des produits. Estimer le temps de travail dédié à un chien et calculer le prix du soin.

Gérer son entreprise : organiser et entretenir son salon ainsi que ses équipements et son matériel. Respecter les obligations légales et les réglementations du secteur afin de garantir à la bonne santé commerciale de l'entreprise mais aussi aux aspects de promotion et du personnel.

Les esthéticiens canins et esthéticiennes canines possèdent une bonne connaissance du monde canin et de la marchandise spécialisée puisqu'ils peuvent conseiller le client sur les produits à utiliser pour améliorer l'état de santé ou l'apparence du chien.

Ils participent à la gestion quotidienne du salon et effectuent, entre autres, des tâches de nettoyage, de rangement et de mise en valeur de la marchandise.

Les gestionnaires d'un salon de toilettage canin pratiquent l'ensemble des techniques de toilettage nécessaires au fonctionnement de leur salon et gèrent l'ensemble des aspects financiers, fiscaux, commerciaux, comptables et sociaux de leur entreprise.

Alors si vous souhaitez bichonner votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année



Débouché(s) métier(s)

Créer / reprendre une entreprise

Employé / Employée dans un salon de toilettage

Toiletteur indépendant / Toiletteuse indépendante

Débouché(s) future(s) formation(s)

Éleveur de chiens et chats (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/eleveur-de-chiens-et-chats>)

Gestionnaire de pensions pour animaux (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-de-pensions-pour-animaux>)

Soigneur animalier (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/soigneur-animalier>)

Point(s) fort(s)

Proche des animaux Contact client Travail au salon et à l'extérieur

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'Esthéticien canin et l'Esthéticienne canine doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, éleveurs, familles,...

Passion : ce métier requiert une passion envers les animaux puisque vous les côtoyez au quotidien. De plus, vous connaissez chaque race et ses particularités est

Forme physique et adaptabilité : la plupart du temps vous occupez une posture de travail debout, vous pouvez être amené à porter les animaux ou à les manipuler. Le poids, le comportement et la taille du chien vous devez vous adapter.

Rigueur et discipline : vous travaillez avec des animaux, même si vous connaissez leurs comportements et que vous êtes habitué, vous devez prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires. Vous respectez également toutes les consignes liées au bien-être animal ainsi qu'à l'hygiène.



Programme

1ère année :

V04/4 Matériel (8h)

V04/4 Toilettage (aspects théoriques et pratiques) (108h)

V04/4 Connaissance du chien (54h)

V04/4 Fonctions vitales du chien (54h)

2ème année :

V04/5 Toilettage (38h)

V04/5 Gérer son activité commerciale (12h)

V04/5 Fonctions vitales du chien (36h)

V04/5 Connaissance du chien (30h)

3ème année :

V04/6 Connaissance du chien (32h)

V04/6 Gestion des locaux et du matériel (8h)

V04/6 Vie professionnelle (8h)

V04/6 Étude de marché, plan d'affaire et installation du salon (20h)

V04/6 Toilettage (48h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussi la partie pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consultez.



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques/formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription à la formation**.





Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

